

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 30 décembre 2019

Accompagnement et soutien de l'offre en santé mentale et psychiatrie en Bretagne

Conformément aux orientations de la feuille de route nationale « santé mentale et psychiatrie » et à sa traduction dans le plan « Ma Santé 2022 », deux appels à projets nationaux ont été publiés afin d'accompagner des projets innovants en psychiatrie et le renforcement des ressources à destination des enfants et des adolescents. Ils s'ajoutent aux nouveaux crédits délégués par l'Agence Régionale de santé en 2019 pour conforter l'offre de psychiatrie dans les territoires.

Ainsi, en Bretagne, **quatre projets bretons ont été lauréats** des appels à projets nationaux et **vingt établissements** ont perçu des crédits complémentaires en 2019.

Le premier appel à projets concerne le renforcement spécifique des ressources de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Doté d'une enveloppe nationale de 20 M€, ce dispositif cible en priorité les départements non pourvus ou sous dotés au regard des besoins de la population, notamment en terme d'offre d'hospitalisation pour mineurs. Parmi les 37 candidatures retenues par le comité national, le projet porté par le GCS des Côtes d'Armor « santé mentale », relayé de façon prioritaire par l'ARS, est financé à hauteur de 1,3 million d'euros. Il prévoit une hospitalisation complète graduée mobilisant des compétences de pédopsychiatrie en pédiatrie associée à une unité de crise et d'accueil (UACA).

Le deuxième appel à projets concerne le fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie créé en 2019.

Doté d'une enveloppe nationale de 10 millions d'euros, ce dispositif a vocation à financer des projets innovants en psychiatrie tant dans l'organisation que dans la prise en charge, afin de répondre de manière plus efficace et complète aux besoins des patients. Parmi les 42 candidatures sélectionnées par le comité national, 3 projets bretons, priorisés par l'ARS, ont été retenus :

- Le projet porté par le CRHU de Rennes relatif à la régulation psychiatrique avec intervention de crise au domicile effectuée par le SAMU-Centre 15 de l'établissement, à hauteur de 302 579 € ;
- Le projet porté par le CHRU de Brest proposant la création d'un parcours de soins coordonné 15-30 ans pour le repérage et le suivi du premier épisode psychotique par la pratique infirmière du « case management », à hauteur de 247 566 € ;
- Le projet porté par le CHI Redon-Carentoir relatif à la mise en place d'un dispositif de soins partagés en psychiatrie et en addictologie Hôpital/Ville/ESMS, à hauteur de 227 183€.

Contact Presse:

Une enveloppe de plus d'1,2M€ allouée pour le dévebppement d'activité en psychiatrie en région

Afin de conforter la mise en œuvre des dispositions prévues dans les Projets territoriaux de santé mentale, l'ARS a retenu 5 projets en parallèle des appels à projets nationaux :

- Le Centre Hospitalier Bon Sauveur propose de développer des coopérations avec la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) à Leff-Chatelaudren par l'intégration d'un temps d'IDE de psychiatrie au sein pour faciliter les prises en charge et former, informer les professionnels de la SISA.
- Le GCS « santé mentale » des Côtes d'Armor propose la mise en place d'équipes mobiles de pédopsychiatrie (10-18 ans). A été retenu le financement de trois équipes mobiles, dont l'une rattaché au Centre Hospitalier Bon Sauveur et deux au Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu;
- Le CHRU de Brest propose la mise en place d'une collaboration entre le secteur médico-social adulte et la filière de réhabilitation psycho-sociale du pôle de psychiatrie de l'établissement, incluant en particulier l'identification de places d'hôpital de jour associé au développement d'un dispositif d'accompagnement personnalisé au sein des structures médico-sociales;
- Le Centre Hospitalier de Saint-Malo propose la mise en place d'une équipe mobile pluridisciplinaire et intersectorielle, visant la prise en charge précoce, en lien avec les partenaires, des adolescents et jeunes adultes dès le premier épisode psychotique. L'objectif est d'améliorer le pronostic des psychoses en réduisant la durée de psychose non traitée et en mettant en place un accompagnement de type réhabilitation psychosociale ;
- Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier propose un projet visant à l'amélioration de l'offre ambulatoire de la psychiatrie enfant et adolescent de l'établissement avec le renforcement de deux centres médico-sociaux psychologique (CMP) ciblés sur la petite enfance, la création d'une équipe mobile 6-12 ans sur la partie ouest du département ainsi que le renforcement de l'équipe mobile intersectorielle pour les 13-16 ans du pôle universitaire (UMSAD).

Par ailleurs, une enveloppe de 1,65M€ (enveloppe nationale de 1,15 M€ renforcée de 500.000€ par l'ARS) de crédits pérennes a été répartie entre l'ensemble des établissements publics bretons autorisés en psychiatrie.

Les montants ont été alloués au regard des sept critères de modulations régionaux, concertés avec l'Association des établissements du service public de santé mentale (ADEMS). L'objectif étant de renforcer les dotations annuelles en psychiatrie tout en contribuant à la réduction des écarts intra régionaux.

Le succès de ces deux appels à projets nationaux, mais aussi la qualité des projets retenus en région, témoignent de la motivation et du **dynamisme des équipes de psychiatrie sur les territoires**. Autant d'enjeux structurants pour lesquels l'ARS Bretagne s'engage afin de mieux prendre en compte les besoins des usagers et de leur entourage.